

Pétition pour le commissaire Starck



La Capitale - 03 jan. 2017
Page 4

Une pétition d'origine citoyenne peu commune tourne actuellement sur internet. Initiée par le président de l'Union des Commerçants d'Uccle Centre, cette pétition vise à maintenir en poste le commissaire Aimé Starck, le directeur du service police de proximité de la commune d'Uccle, qui a atteint l'âge de la pension.

« Le commissaire Starck a fait un travail extraordinaire à Uccle », explique Stephan Raemdonck. « Il est directement joignable 24h sur 24h et 7 jours sur 7 », nous explique-t-il. « Le commissaire a même mis en place un système de signalement des vols et délits qui passent par Whatsapp pour les commerçants, ce qui a permis des interventions plus rapides », nous raconte Stephan Raemdonck qui ne tarit pas d'éloge sur le commissaire Aimé Starck.

« C'est un pion majeur de la sécurité à Uccle », sourit-il. La pétition a déjà réuni quelque 200 signatures. Joint par téléphone, le principal intéressé qui patrouille dans la commune depuis près de 36 ans, n'a pas souhaité répondre à nos questions. Bien qu'il soit flatté de l'initiative des commerçants, il préfère s'abstenir de tout commentaire.

décision le 30 janvier

« La décision de prolonger le mandat du commissaire Starck sera prise lors du conseil de police du 30 janvier prochain », nous indique Marc Cools (MR), le bourgmestre en fonction de la commune d'Uccle.

« La loi peut autoriser jusqu'à deux prolongations d'un an maximum », nous explique-t-il. « J'ai un avis personnel excellent du commissaire Starck, mais je ne peux pas ni commenter ni me prononcer sur son maintien ou non parce que la décision sera prise à huis clos », conclut Marc Cools. En tout cas, il est quasi sûr que le commissaire laissera dans les mémoires un souvenir intarissable.

TC

TC

Copyright © 2017 Sud Presse. Tous droits réservés